

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 10A001DSI approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2010, de l'UPR3321 intitulée « Laboratoire Aimé Cotton » ;

Vu la décision n° 113047INP nommant Monsieur Jean-François ROCH directeur de l'unité à compter du 01/01/2012 ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Délégation est donnée à Monsieur Olivier DULIEU, directeur de recherche, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier DULIEU, délégation est donnée à Monsieur Jacques ROBERT, professeur, sous-directeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier DULIEU et de Monsieur Jacques ROBERT, délégation est donnée à Madame Amanda TREPAGNY, ingénieure d'études, administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

La décision n° 121426DR04 du 01/06/2012 donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés est abrogée.

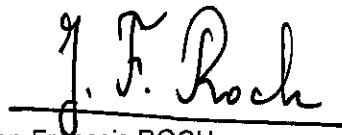
Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} février 2013



Monsieur Jean-François ROCH
Directeur de l'unité n° UPR3321



Monsieur Olivier DULIEU

Monsieur Jacques ROBERT



Madame Amanda TREPAGNY



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33